



Le discours de l'ambassadeur de France à Madagascar a suscité des tas de réactions ici et là et continue à faire beaucoup couler l'encre. Il me fallait donc un peu de recul pour aborder le sujet mais le constat est là : Jean Marc Châtaigner est, certes, un diplomate mais ce n'est pas un fin diplomate.



[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR UN DEBUT POURTANT PROMETTEUR...](#)

Et plutôt que de commenter des morceaux de son discours -comme les politiciens de tous bords qui veulent exploiter ce « filon » pour leurs intérêts personnels-, madagate.com vous offre l'intégral de ce discours en vidéos.

Ecrit, son discours compte 5 pages A4 et on peut le diviser en trois parties. Mais d'entrée, on sent qu'il y a une volonté de défier tout le monde. Un art de se faire plus d'ennemis que d'amis. Par ailleurs, ce n'était vraiment pas le moment de traiter le sujet. Un 14 juillet ?

« (...) Nous devons faire bien attention à ne pas aggraver les fractures existantes. Nous n'avons pas besoin de moralisateurs et de donneurs de leçons, mais d'hommes d'apaisement et de bonne volonté. Nous avons besoin de paix et de réconciliation. Nous n'avons pas besoin de violences, de haines, d'invectives ou de mensonges éhontés. Nous avons besoin de

compréhension dans les esprits et dans les cœurs ». Pour la suite, en cherchant le tiède, il a, au contraire, jeter de l'huile sur le feu. Car, paradoxalement, il est devenu le plus grand donneur de leçons pour Madagascar et les Malagasy sous forme

« d'appels »

et de

« demandes ».

Un ambassadeur n'a pas à faire cela. Il émet des recommandations et évite d'entrer dans des détails très douteux. Trop douteux.



[**CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR SON TEMOIGNAGE EN DROITS HUMAINS**](#)

En tant que journaliste, je fréquente la Résidence de France depuis bien avant Catherine Boivineau mais jamais au grand jamais, le discours du 14 juillet n'a été le tribunal d'une crise politique malgache. J'y ai été présent, pour être précis, depuis Gilles d'Humières (1991-1994).

On parlait de la prise de la Bastille, des relations économiques franco-malgaches, de bilan et de perspectives de développement. Même en temps de crise.

Les Ambassadeurs de France à Madagascar depuis l'Indépendance

1960

1961

André Soucadaux

1961

1967

Marcel Gey

1967

1972

Alain Plantey

1972

1975

Maurice Delauney

1975

1976

André Roger

1976

1978

Pierre Hunt

1978

1981

Jean-Pierre Campredon

1981

1984

Paul Blanc

1984

1988

Alain Bry

1988

1991

Pierre Couturier

1991

1994

Gilles d'Humières

1994

1996

Jean-Didier Roisin

1996

1999

Camille Rohou

1999

2002

Stanislas Lefebvre de Laboulaye

2002

2005

Catherine Greverie-Boivineau

2005

2007

Alain Le Roy

2007

2008

Gildas Le Lidec

2009

-

Jean-Marc Châtaigner

Avec Jean Marc Châtaigner, le 14 juillet 2010 a totalement été consacré à se mettre tout le monde à dos, en voulant parler « *vrai* ». Ce qui n'est pas diplomatique du tout... Ce fut un discours d'un ambassadeur en fin de mandat, malgré son « *deux ne peut jamais aller sans trois* ».

En effet, il en est à son second 14 juillet à Madagascar. Contrairement à son prédécesseur Gildas Le Lidec qui a été viré comme un malpropre par Marc Ravalomanana pour moins que ça... Après avoir fêté son premier et dernier 14 juillet en terre malagasy.



[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR ENTENDRE LA RAISON DE CES REGARDS DIVERGENTS](#)



[CLIQUEZ POUR ENTENDRE CE QUI A FAIT FIGER NOMBRE DE VISAGES](#)

A présent, L'ambassadeur Châtaigner fait l'étonné des conséquences de ses propos qui ont plus divisé que rassemblé et veut prendre des distances, comme une dame de petite vertu après avoir fait un scandale. Toutefois, il a remis au goût du jour Jean de Lafontaine, ni plus ni moins : « **Suivant que vous soyez puissant ou misérable, les juges de la Cour vous rendront blanc ou noir...** » . En ayant voulu trop s'impliquer, l'ambassadeur Châtaigner est entré de plain-pied dans le domaine de l'ingérence. En effet, il dit qu'il

« *peut témoigner de graves manquements aux droits humains dont la F.I.S s'est rendue coupable* »

. Monsieur l'Ambassadeur, les prisons de nos contrées n'ont rien à voir avec celles de France et de Navarre. Ici, les conditions sont ce qu'elles sont... En prime, et comme par hasard, les détenus à qui vous avez rendu visite sont toutes de nationalité française : Ralitera Randrianandraina, Eliane Naike et Ambroise Ravonison. Mais êtes-vous au courant des raisons de leur détention ? Si oui, vous êtes sourd, aveugle mais très prolix pour condamner comme dans la fable de Lafontaine. Car le fait d'avoir la nationalité française ne signifie pas être au-dessus des lois en vigueur à Madagascar. Transition ou pas.

A propos de l'« *idée* » de Jean Marc Châtaigner de dissoudre de la Force d'Intervention Spéciale (FIS), considérée au même titre que des « *milices paramilitaires* », le Lieutenant-colonel Lilyson de René n'a pas tardé à réagir. Voici ce que ce dernier a déclaré en malgache :





[Dossier de Jean-Michel RAMAMBAZAFY AN 6 juillet 2010 \(Photos, vidéos, prise de sons\)](#)